

PASSES DE SAISON 2018-19



- 7/7
 5/7
 PASSE NORD 4/7
 Passe corporative
 Carte Jupiter
 Renouvellement
 Nouveau membre

NOM, PRÉNOM _____

ADRESSE _____ VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉL. MAISON _____ BUREAU / _____

CHALET – CELL _____ COURRIEL _____ @ _____

J'autorise Mont Blanc à m'envoyer ses Courrier Ski
 OUI
 NON

NOM	PRÉNOM	DATE NAISSANCE	AGE	SEXE		SKI / SURF	MONTANT
		ANNÉE / MOIS / JOUR		M	F		
		ANNÉE / MOIS / JOUR		M	F		
		ANNÉE / MOIS / JOUR		M	F		
		ANNÉE / MOIS / JOUR		M	F		

La pratique d'un sport de glisse comporte des risques inhérents que l'usage de bon sens et de prudence peuvent aider à diminuer. L'abonnement est émis en considération de votre engagement à respecter en tout temps le Code de conduite en montagne et toutes règles et signalisations affichées ou autrement indiquées par la station et votre respect des autres. C'est votre responsabilité !

Le signataire reconnaît et accepte les risques inhérents aux sports de glisse et il assume l'entière responsabilité pour tout dommage matériel ou corporel résultant des dits risques ou dangers. Le signataire du présent contrat d'abonnement convient : (1) d'élire domicile au Québec, qui sera le forum de toute réclamation et (2) que les lois du Québec s'y appliqueront.

Sous-total	
Option +	
+ TPS (5%)	
+ TVQ (9.975%)	
TOTAL	

Je reconnais avoir lu et compris les conditions ci-dessus et je les accepte en mon nom et au nom de toute autre personne adulte et/ou mineure que j'ai inscrite.

Signature _____ Date _____

L'âge de référence est l'âge au 15 décembre 2018. Le coût de remplacement d'une passe perdue est 25 \$. La carte d'abonnement ne peut être prêtée, vendue, reproduite. Toute fraude entraînera la révocation immédiate de l'abonnement et pourrait entraîner des poursuites légales. Les abonnements sont personnels, non transférables et non remboursables (Sans l'Option+).

OPTION+ > Protégez votre achat avec l'Option+. Nous comprenons que des changements peuvent survenir dans la vie. Maintenant, pour un léger supplément vous pouvez vous prévaloir du droit à un remboursement de vos passes de saison et/ou programme d'école de neige si vous subissez une blessure, développez une maladie* ou déménagez à cause de votre emploi. **

Programme de remboursement de la passe: Remboursé à 100% avant le 1er décembre 2018, 50% de remboursement avant le 12 janvier 2019, 25% de remboursement avant le 9 février 2019.

* Blessure ou condition médicale doit être vérifiée par un document officiel. Le remboursement s'applique à la personne blessée seulement. ** Preuve de changement d'emploi officielle par votre employeur et doit être à plus de 200 km de Mont Blanc. Note: L'Option+ pour les passes de saison et les programmes de l'école de neige sont vendus séparément.

- J'ai souscrit ou **je voudrais souscrire à l'OPTION+** moyennant un frais de 25\$ pour une passe Individuelle / 75\$ passe famille
 Je ne veux pas l'OPTION+ et je comprends que mes achats sont non-transférables et non-remboursables

Nom : _____ Signature : _____ Date : _____

<input type="checkbox"/> MCard <input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> Comptant	
_____ (Nom du détenteur tel qu'inscrit sur la carte)	
_____ # carte de crédit	_____ date d'expiration
_____ Signature	_____ date

Vous pouvez envoyer ce formulaire complété (scan, photo ou pdf) à clients@skimontblanc.com. Questions? Appelez 819-688-2444 poste 2258